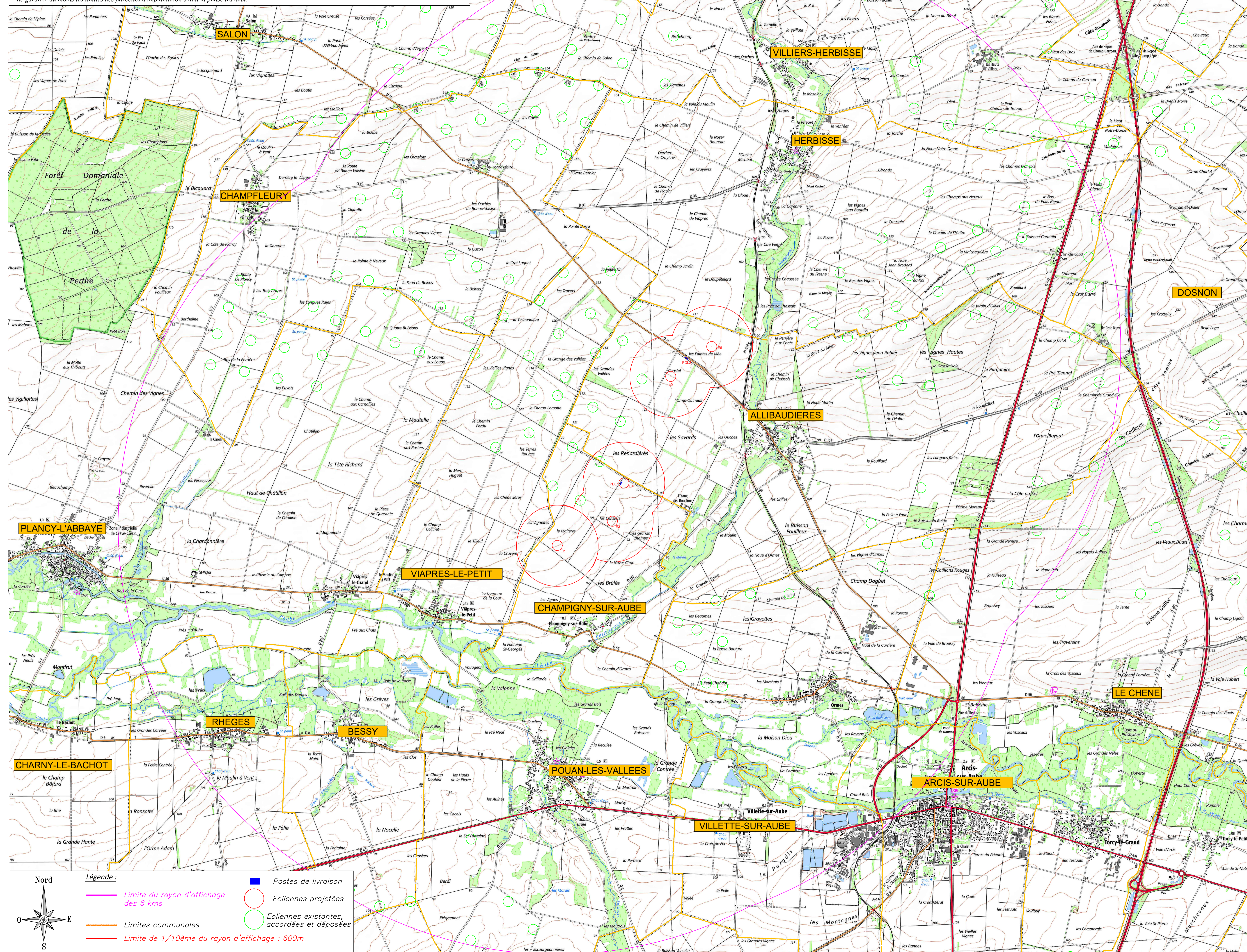
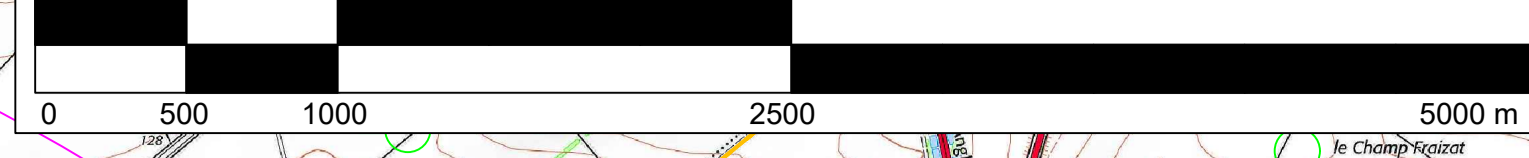


Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

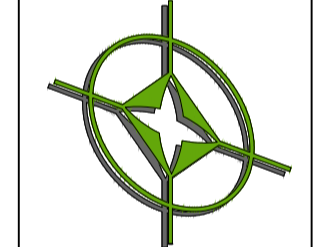
18

MAITRE D'OUVRAGE :
Renardières Sud

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
3, Quai des Arts
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :
Géomètres-Experts-Associés
siège social
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



CHAMPIGNY-SUR-AUBE et ALLIBAUDIÈRES (10)

PLAN DE SITUATION au 1/25 000 DES
INSTALLATIONS PROJÉTÉES